

AGENDA

11 mars 2022 : le Concours National des vins IGP se tiendra à Angers

Retour à la normale pour le Concours National des vins IGP qui, en raison de la crise du Covid, n'avait pu se tenir en 2020 puis qui avait été fractionné l'an passé en quatre sessions régionales. Cette nouvelle édition, qui se tiendra le 11 mars prochain, aura pour cadre le Centre de congrès Jean Monnier d'Angers, situé au cœur du vignoble de l'IGP Val de Loire, lequel réunit 1 438 vigneron, 7 caves coopératives et 65 maisons de négoce.

UN CONCOURS OUVERT AUX 75 IGP FRANÇAISES

Le Concours National des vins IGP, dont on fêtera la dix-huitième édition cette année, est organisé par InterIGP, association regroupant les interprofessions des principaux bassins de production de vins IGP : le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, InterLoire, InterOc, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest et InterVins Sud-Est. Ouvert aux vins issus des 75 indications géographiques protégées (IGP) françaises, il vise à la mise en valeur d'une catégorie de vins qui représente aujourd'hui un tiers de la consommation de vin en France.

PLUS DE 700 VINS EN COMPÉTITION

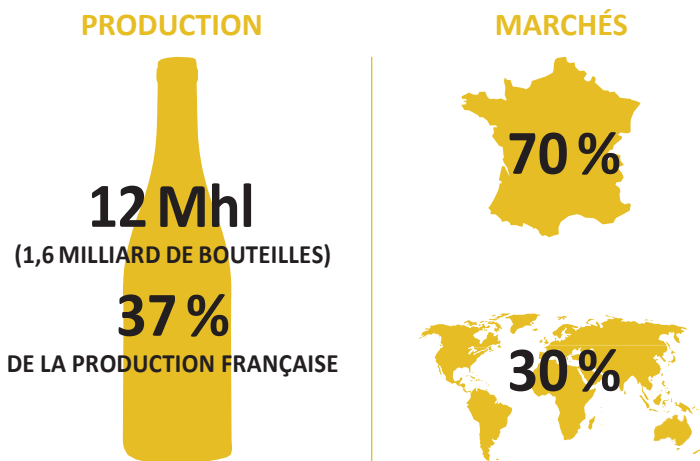
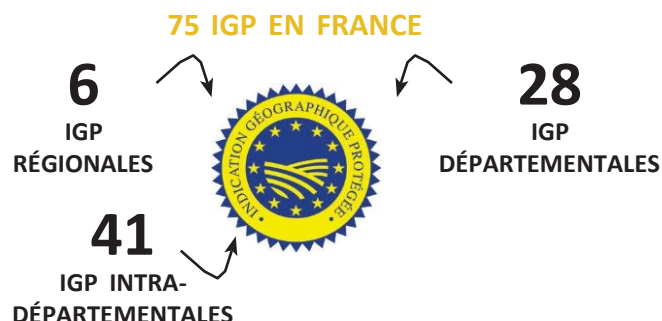
Le règlement du concours permet de distinguer 30 % des vins présentés. Les jurys sont mixtes, composés à la fois de professionnels (œnologues, maîtres de chai) et d'acheteurs (cavistes, sommeliers, importateurs). Les dégustations, qui s'effectuent à l'aveugle, déterminent l'attribution des différentes médailles : or, argent ou bronze. Environ 3 millions de bouteilles arborent chaque année une médaille, offrant ainsi un repère qualitatif. L'an passé, 768 vins étaient en compétition, un chiffre remarquable au regard des conditions d'organisation exceptionnelles, et 237 avaient été primés.

UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR

« En organisant ce concours, nous voulons tout autant permettre aux lauréats de valoriser leurs vins auprès des prescripteurs, distributeurs et consommateurs que promouvoir auprès du plus grand nombre le haut niveau qualitatif des vins IGP, qui sont des vins décomplexés, accessibles, créatifs, originaux et pourtant ancrés dans un territoire », explique Christophe Bou, président d'InterIGP. Organisée la veille du concours, une soirée réunissant les délégations venues des divers bassins de production, sensibilisera les différents participants aux valeurs de partage et de convivialité propres aux IGP ainsi qu'à la richesse et à la diversité de la production.

QU'EST-CE QU'UNE IGP ?

Une indication géographique protégée (IGP) est un signe de qualité reconnu à l'échelle de l'Union européenne, attestant à la fois de l'origine d'une production et d'un niveau de qualité garanti par un cahier des charges commun, lequel comporte différentes dispositions, notamment en matière de rendements maximaux. Les IGP font ainsi l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO. Elles sont pour autant un espace de liberté pour les vignerons et winemakers qui peuvent exercer leur créativité de multiples façons, par exemple dans le choix des cépages, des assemblages ou des méthodes de vinification.



Chiffres 2020

« SUR LES MARCHÉS, TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT »

« Les IGP ont plutôt bien traversé la crise du Covid avec des chiffres en hausse au niveau des sorties, tant sur les volumes que sur les prix. La grande distribution et les cavistes affichent les croissances les plus fortes mais tous les circuits ont progressé, y compris l'export avec des expéditions qui se sont accéléré au cours du dernier trimestre. Sur les marchés, tous les voyants sont donc au vert grâce à des profils de vins qui correspondent à la demande, notamment des jeunes consommateurs. »
Christophe Bou, président d'InterIGP